

# Vert

le bon goût



Bilan environnemental  
Mai 2008



# La SAQ, un marchand responsable

**Les préoccupations environnementales de la SAQ ne datent pas d’hier. Un premier programme d’économie d’énergie a été mis de l’avant en 1982, il y a un quart de siècle déjà !**

Quelques années plus tard, en 1988, la SAQ se dote d’une première *Politique environnementale*, orientée vers trois grands objectifs :

- soutenir l’implantation de la collecte sélective et le recyclage des matières;
- exiger de ses fournisseurs que leurs emballages (papier, carton, verre) contiennent des matières recyclées;
- utiliser, autant que faire se peut, des emballages recyclables.

En 1991, la SAQ s’engage financièrement auprès de Collecte sélective Québec et favorise la récupération, à domicile, du verre et des autres matières recyclables.

En 1997, la SAQ actualise sa *Politique environnementale* en élaborant un cahier de gestion. Plus exhaustive, cette politique comporte neuf engagements. La SAQ entend ainsi :

- favoriser la récupération et le recyclage des contenants de verre qu’elle met en marché;
- soutenir le développement de la collecte sélective;
- contribuer au développement et à la consolidation des marchés du verre recyclé;
- acheter des contenants de verre et des emballages de carton, de papier et de plastique composés de matières recyclées et recyclables;
- récupérer et recycler le carton, le papier et le plastique qu’elle utilise;
- gérer de manière responsable la destruction des produits défectueux ou provenant de saisies;
- sensibiliser le public à la récupération des bouteilles de boissons alcooliques grâce à la collecte sélective;
- informer ses employés de leurs responsabilités en matière d’environnement;
- évaluer régulièrement l’efficacité de ses activités environnementales.

Enfin, dans la foulée de la *Loi sur le développement durable*, la SAQ a ouvert la marche en adoptant sa nouvelle *Politique environnementale*. Entérinée par son conseil d'administration le 2 novembre 2006, elle fait écho aux 16 principes énoncés dans la loi et fait état de 4 priorités :

- assumer son rôle de leader, dans le domaine de l'environnement, auprès des autres entreprises québécoises;
- respecter le concept de développement durable dans toutes les sphères de son organisation;
- assurer la conformité environnementale de ses activités;
- poursuivre l'amélioration continue de ses activités et programmes.

Cette *Politique environnementale* constitue également une réponse, parmi d'autres, au besoin légitime des individus de vivre dans un milieu où le développement économique contribue, plutôt que l'inverse, au patrimoine environnemental et à l'épanouissement des personnes.

Puisque la SAQ se dit soucieuse de l'environnement et du développement durable, elle doit le manifester d'abord à l'intérieur de son organisation. En novembre 2007, l'entreprise a créé un Service de développement durable, véritable centre d'expertise dont l'objectif est de conseiller et de structurer la démarche et l'action de la SAQ en la matière.

La SAQ aura complété à l'été 2008 son plan de développement durable, qui vise à se démarquer comme l'un des meilleurs détaillants du Québec en la matière. Beau défi, belle perspective, mais aussi déjà de belles réalisations dans le secteur de l'environnement...



Dans le secteur résidentiel,

**74%**

des contenants de la SAQ  
sont récupérés.

## Gestion des matières résiduelles

### La récupération et le recyclage du verre

La SAQ participe activement à la mise en place de systèmes de récupération et de recyclage simples, pratiques et performants. Considérant que les bouteilles de vin et de spiritueux sont à usage unique et proviennent d'une cinquantaine de pays, peu importe la façon dont elles sont recueillies, elles se retrouveront ultimement dans le même centre de transformation. C'est pourquoi la SAQ privilégie la collecte sélective en tant que système beaucoup plus efficace et moins coûteux que la consignation.

La SAQ est à l'origine de la mise en place de la collecte sélective au Québec. Pour chaque bouteille d'alcool qu'elle vend, elle verse 0,02 dollar dans un fonds environnemental destiné à soutenir et à développer la récupération et le recyclage du verre. Depuis 1990, la SAQ a injecté quelque 30 millions de dollars dans la chaîne environnementale du verre, soit la collecte sélective, le transport, le tri des bouteilles, le conditionnement et la valorisation du verre : 12 millions de dollars ont été versés à Collecte sélective Québec.

Une récente étude de caractérisation des matières résiduelles du secteur municipal réalisée conjointement par Recyc-Québec et Éco Entreprises Québec démontre que, dans le secteur résidentiel, plus de 74 % des contenants de la SAQ sont récupérés, alors que l'objectif global établi pour la récupération du verre est de 60 %. En pourcentage, les contenants de la SAQ se retrouvent plus que toute autre matière dans les bacs de récupération des Québécois.

La collectivité québécoise a donc fait beaucoup de chemin depuis 20 ans sur le plan de la récupération des matières résiduelles domestiques. Il faut continuer et améliorer la récupération dans le secteur des hôtels, bars et restaurants.

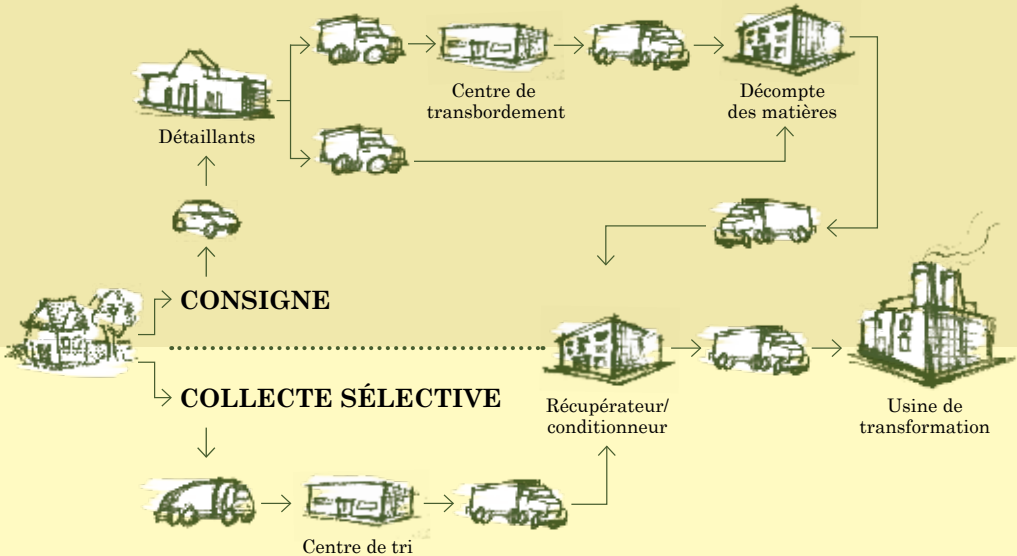
C'est pourquoi, de concert avec la Table de concertation pour la récupération hors foyer, la SAQ a contribué à la mise sur pied d'un fonds de 6 millions de dollars, mis à la disposition des organismes municipaux, des entrepreneurs en collecte de matières recyclables et des gestionnaires de bars, d'hôtels et de restaurants afin d'appuyer l'implantation d'un système de collecte sélective répondant aux besoins de ce secteur.

Au-delà de la collecte sélective, 18 millions de dollars ont été consacrés au soutien des autres phases de la récupération et de la valorisation du verre, dont voici quelques exemples :

- investissement de trois millions de dollars, sur une période de quatre ans, dans l'implantation d'un programme d'aide financière destiné aux centres de tri et aux industries de valorisation du verre qui concassent, réduisent et nettoient le verre de ses impuretés;
- investissement de 150 000 dollars dans l'amélioration de l'équipement des centres de tri de l'Est du Québec;
- participation dans l'aménagement d'un centre de tri automatisé permettant de traiter les matières recyclables autres que le verre générées par la collecte sélective. La SAQ y a injecté 2,5 millions de dollars répartis sur 5 ans, dont 500 000 \$ dollars sont destinés à l'achat d'équipement issu des plus récentes avancées technologiques. Le reste du financement est consacré aux opérations de traitement du verre issu de la collecte sélective municipale;
- participation au programme de gestion environnementale des matières résiduelles du Consortium Écho-Logique, qui offre des services de collecte dans les festivals et grands événements dont la SAQ est commanditaire à travers le Québec.

Pour les contenants à remplissage unique,  
la collecte sélective requiert moins d'intervenants,  
de frais de manutention et de frais de transport  
que la consigne.

### Chemin parcouru par les contenants selon le système de récupération



## Le développement des marchés pour le verre



Le verre traité – broyé, concassé ou pulvérisé – a différents usages et apparaît sous différentes formes : contenants (bouteilles, pots, verres, etc.); carreaux de céramique; microbilles pour le sablage au jet de verre; composant du béton, de briques ou de pavés; sable pour la filtration de l'eau des piscines; fibre de verre isolante.

En 2004-2005 et en 2005-2006, la SAQ a consacré près de 100 000 dollars au développement du marché du verre dans les systèmes de filtration de piscine, un secteur très prometteur.

En 2005, la SAQ se liait par ailleurs au Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ) pour découvrir de nouveaux débouchés\* au verre mixte (mélange de couleurs) issu de la collecte sélective. Depuis ce jour, la SAQ a investi plus de 90 000 dollars dans ce partenariat.

En 2007, la SAQ a participé au projet de recherche pour évaluer les propriétés thermiques du verre dans les puits de géothermie. Ce projet a été réalisé en collaboration avec Tricentris (centre de tri), la firme Golder & associés et l'École Polytechnique de Montréal.

## La recherche universitaire de pointe

La société d'État a fondé, en avril 2005, la Chaire SAQ de valorisation du verre dans les matériaux à l'Université de Sherbrooke. Composée d'une demi-douzaine de chercheurs, l'équipe s'applique à développer l'usage

du verre broyé ou pulvérisé dans d'autres domaines très prometteurs : le béton, le ciment et le pavé uni. La SAQ investira un million de dollars sur cinq ans dans ce vaste projet de recherche appliquée.

\* Les avenues actuelles sont l'emploi du verre mixte dans les peintures, les encres, les cosmétiques et les aliments pour animaux; comme matière de charge pour renforcer les silicones et les caoutchoucs et même comme abrasif dans les dentifrices parce qu'il n'abîme pas l'émail des dents! Il faut toutefois que ce verre soit d'abord transformé en silice précipitée. Cette silice est obtenue en soumettant le verre à de très hautes températures; ce dernier se combine alors avec d'autres molécules de matières gazeuses pour apparaître sous forme de fines particules (effet de précipité).



## Le retrait des sacs à usage unique à la SAQ



2005-2006

Introduction d'un sac de plastique OXO-biodégradable et d'un sac de coton réutilisable.

2007

Introduction d'un sac en polypropylène réutilisable.

Septembre 2008

Les sacs de plastique OXO-biodégradables et de papier ne seront plus gratuits.

31 décembre 2008

Retrait des sacs OXO-biodégradables et de papier.

La Société des alcools du Québec a été l'un des premiers réseaux de vente au détail québécois à introduire des sacs OXO-biodégradables. En février 2008, elle annonçait le retrait total des sacs à usage unique dans son réseau de succursales pour la fin 2008. Amorcé en juin 2005, ce virage a généré une succession de solutions de rechange qui ont favorisé l'usage des sacs réutilisables auprès de sa clientèle. À ce jour, près de 1 million de sacs réutilisables aux couleurs de la SAQ ont été vendus ou offerts en promotion : leur utilisation a contribué à réduire la distribution de 15 % (5 millions) de sacs de plastique à usage unique et de 18 % (10 millions) des sacs de papier. Ces réductions sont d'autant plus importantes que, durant cette période, les ventes de la Société ont connu une croissance constante.

En février 2006, la SAQ était l'un des premiers commerces de détail à proposer un sac de coton réutilisable, au coût de 2,25 \$. Ensuite, la SAQ introduisait une nouvelle génération de sacs réutilisables en polypropylène, vendus au coût de 1 \$. Du même souffle, elle annonçait que tous ses sacs réutilisables étaient des « sacs à vie » puisqu'elle s'engageait à les remplacer gratuitement lorsqu'ils deviendraient altérés ou trop usés. Désireuse de faire un geste concret pour l'environnement, la SAQ a pris l'engagement de verser 0,50 dollar au Fonds pour la biodiversité et les habitats du Québec pour chaque sac réutilisable vendu. À ce jour, elle y a versé plus de 250 000 dollars.

## Les actions à l'interne

La SAQ a mis en place de nombreuses autres mesures visant à assurer une gestion rigoureuse de ses matières résiduelles. Prises séparément, elles peuvent paraître modestes mais, lorsqu'on les additionne, elles contribuent de façon certaine à la préservation et à la protection de l'environnement :

- réduction de 13 % des quantités imprimées de ses diverses publications promotionnelles;
- mise en place de « cafétérias vertes » (plus d'un million de contenants en styromousse remplacés par la porcelaine ou la bagasse compostable);
- implantation de séchoirs à mains à haute vitesse réduisant de façon importante l'utilisation de papier à cet effet;
- instauration d'un programme de récupération des quatre matières de base (fibres, verre, plastique et métal) à l'intention du personnel du siège social et des centres de distribution de Montréal et de Québec – en 2007, récupération de 46 tonnes métriques de papier, 24 pour le plastique, le verre et le métal et 288 pour le carton.
- récupération de plus de 10 000 m<sup>2</sup> de tuiles acoustiques, 640 mètres de tapis et 13 tonnes métriques de métaux provenant de la rénovation de ses centres administratifs de Montréal et Québec;
- installation d'imprimantes multifonctions qui ont permis d'économiser 1,5 million de feuilles de papier grâce à l'impression recto verso par défaut;
- impression des journaux internes sur du papier certifié FSC (Forest Stewardship Council) et avec de l'encre végétale;
- l'équipements informatique désuet est envoyé à divers organismes, tels que Recypro, Insertech et Renaissance, soit, à ce jour, plus de 250 palettes d'imprimantes, claviers, portables, postes de travail, modems, etc.

## Gestion de l'approvisionnement

**Avec ses réseaux de vente, de distribution et ses bureaux administratifs, les besoins de la SAQ sont nombreux. Chaque année, elle achète des biens et des services pour environ 60 millions de dollars auprès de quelque 900 fournisseurs québécois, sans compter les producteurs de vin répartis dans 60 pays. La SAQ intègre désormais des critères environnementaux dans la sélection de ses produits, fournitures, équipement, véhicules et fournisseurs. Et cela donne des résultats...**

- Formation d'une trentaine d'employés chargés des achats (biens, services et produits mis en marché) sur les politiques d'approvisionnement responsable.
- Substitution de 15 produits ménagers par des produits certifiés « Choix environnemental » pour l'entretien de ses centres administratifs, de ses centres de distribution et de ses succursales.

## Gestion de l'air

En 2006, la SAQ a dressé un bilan des mesures prises pour réduire, d'une part, la consommation d'énergie dans ses bâtiments et, d'autre part, la consommation de carburant de son parc de véhicules de livraison. Ce bilan a permis de faire des constats intéressants :

- Grâce à un programme de formation conçu à l'intention des chauffeurs de la SAQ et visant à améliorer leurs pratiques de conduite, il a été possible de réduire d'environ 31 000 litres depuis 2004 la consommation de carburant du parc de 62 camions-tracteurs et porteurs de la Société. L'économie réalisée a permis une réduction de près de 85 tonnes-équivalent de CO<sub>2</sub>, des émissions de gaz à effet de serre du parc de véhicules, soit l'équivalent des émissions annuelles de quelque 5 camions de livraison.
- Diverses modifications apportées aux édifices de la SAQ dans le cadre de son Programme d'économie d'énergie ont quant à elles résulté en une réduction de la consommation annuelle d'énergie de l'ordre de plus de 89 000 gigajoules. De plus, ces mesures ont réduit les émissions de gaz à effet de serre d'environ 215 tonnes-équivalent de CO<sub>2</sub>, et ce, depuis 2003, année de référence du Plan d'action québécois 2006-2012 sur les changements climatiques. Cette réduction équivaut aux émissions annuelles de plus de 600<sup>(1)</sup> maisons unifamiliales.

## Un toit vert pour un ciel sans nuages

La construction, en 2007, de nouveaux espaces administratifs au centre de distribution de la Société, à Montréal, a donné lieu à une intéressante initiative du Service aménagement, design et ingénierie. Ce service a proposé d'y aménager un toit vert de 670 mètres carrés et de l'ensemencer de trèfle et de ciboulette.

Selon les données du Centre national de recherche (CNR), ce nouveau toit réduira d'environ une demi-tonne par année les émissions de gaz à effet de serre et de 25 % l'énergie consacrée à la climatisation de ce nouveau secteur du vaste centre de distribution de Montréal.

Alors que le coût de cet aménagement n'est que d'environ 25 000 dollars, la facture énergétique annuelle globale de l'édifice sera réduite, selon une estimation prudente, d'environ 1,2 %.

<sup>(1)</sup> Selon l'Office de l'efficacité énergétique du Canada (consommation moyenne pour 2001 à 2003 de 148 gigajoules)

An aerial photograph of a large, lush green roof on a modern building. The roof is covered in dense, vibrant green grass. The building's facade, featuring large windows and concrete structures, is visible in the background. A small, young tree stands near the edge of the roof. A white, slatted structure is visible on the right side of the roof.

un toit vert de

**670**

mètres carrés

## Gestion de l'eau

**La SAQ est résolument engagée à réduire sa consommation d'eau potable ainsi qu'à minimiser et contrôler les risques de contamination provenant des eaux usées. Au cours de la dernière année, elle a procédé à l'installation de robinets électromécaniques avec contrôle de débit, d'urinoirs sans eau et de toilettes à réservoirs de quatre et six litres dans ses centres administratifs.**

## Une succursale ÉCOLO

Dans l'arrondissement Rivière-des-Prairies à Montréal, une nouvelle succursale SAQ Classique a été conçue de façon à intégrer divers éléments répondant aux normes LEED (*Leadership in Energy and Environmental Design*). Pour l'aménagement intérieur de la succursale, par exemple, les bois, les vernis et les peintures étaient conformes à ces normes.

Conformément à ses politiques et programmes à l'égard de la récupération et de la réutilisation du verre, la SAQ a profité de

l'aménagement de cette nouvelle succursale pour y faire couler une dalle de béton aux caractéristiques particulières.

Le béton de cette dalle de 68 m<sup>2</sup>, qui forme le plancher de la section des produits spécialisés et des caisses enregistreuses de la succursale, intègre en effet une bonne quantité de verre recyclé, pulvérisé et mélangé selon les directives de chercheurs de l'Université de Sherbrooke regroupés au sein de la Chaire SAQ de valorisation du verre dans les matériaux.

## Les distinctions obtenues par la SAQ

Prix d'excellence Papillon bleu de la Fondation québécoise en environnement (2005)

Prix Énergia dans la catégorie GESte durable – volet institutionnel (2006)

.....  
Pour obtenir un exemplaire supplémentaire de ce rapport, s'adresser à :

SAQ

Service des affaires publiques

905, av. De Lorimier

Montréal (Québec)

H2K 3V9

Téléphone : 514 254-6000, poste 6534

Télécopieur : 514 873-3332

Cette brochure de la SAQ a été produite par la Vice-présidence aux affaires publiques et aux communications.

.....

.....  
Service à la clientèle de la SAQ

Téléphone : 514 254-2020

Sans frais : 1 866 873-2020

Courriel : [info@saq.com](mailto:info@saq.com)

Conception et design graphique :

CG3 inc. | Communications | Graphisme

Imprimé au Québec

ISBN 978-2-550-53427-3

Le genre masculin est utilisé sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.

.....



**Sources mixtes**

Produit issu de forêts bien gérées  
et de bois ou fibres recyclés  
[www.fsc.org](http://www.fsc.org) Cert. no. SW-COC-952  
© 1996 Forest Stewardship Council



[www.saq.com](http://www.saq.com)

